

**CALENDRIER  
DES  
TRAVAUX  
2011 -2012**

Travaux préparatoires sur les réseaux  
EN JUIN 2011

En coordination avec l'aménagement du parking et du parc paysager : aménagement de la chaussée, du trottoir pair et du mail planté  
DE JUILLET 2011 A MARS 2012

Aménagement du trottoir impair et finition du mail planté en coordination avec les travaux des bâtiments de Paris Habitat.  
A PARTIR DE MI 2012



**Ces travaux nécessitent pour leur bon déroulement :**

- ▶ **La mise en place d'emprises de chantier** qui évolueront en fonction de l'avancement du chantier
- ▶ **La mise en sens unique de la rue Cardinet dès le mois de juin et pendant l'été 2011.** Le sens de circulation de l'avenue de Clichy vers la rue de Rome sera conservé. Dans l'autre sens, une déviation par la place Charles Fillon et la rue Brochant sera proposée.
- ▶ Le temps de la mise en sens unique de la rue, **les bus 66 et 31 seront déviés.** Une information sur le parcours de déviation vous sera communiquée à bord des bus et aux points d'arrêts.

**Pendant la durée des travaux :**

- les accès au parc Martin Luther King sont maintenus
- les circulations piétonnes sont aménagées et protégées en permanence
- l'accès aux commerces et aux immeubles riverains est maintenu

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution du chantier et des éventuelles conséquences sur la circulation et sur la vie locale via des lettres d'information ou sur le site Internet [www.paris.fr](http://www.paris.fr).

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée.



**CONTACT**

**Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Paris / Direction de la Voirie et des Déplacements  
**Maîtrise d'œuvre :** 5ème Section Territoriale de Voirie  
24 avenue Niel 75017 PARIS  
Tel : 01 43 18 51 70  
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h  
**Subdivision Relations avec les Usagers :** Alain Vielle

Crédit photo : Mairie de Paris / DVD - Agence LINEAL - 03 20 41 40 76 - Impression sur papier recyclé ou PEFC (provenant de forêts aménagées de façon durable) PEFC

**LE QUARTIER CHANGE,  
LA RUE CARDINET AUSSI**



**“ J'ai le plaisir de vous annoncer le début de travaux de réaménagement de la rue Cardinet. ”**

Dans la foulée des travaux du parking, la rue Cardinet sera entièrement réaménagée et rénovée. Une promenade plantée sera créée le long de la rue pour faciliter les déplacements des piétons et les accès au parc Martin Luther King. Le fonctionnement d'ensemble de la rue sera également amélioré grâce à la création de pistes cyclables et de stationnements pour les deux-roues et à la réorganisation des zones de livraison.

La majeure partie des travaux sera réalisée entre l'été 2011 et le printemps 2012.

Cet aménagement marque une nouvelle étape dans la transformation de votre quartier, en lien avec l'opération Clichy-Batignolles. Je suis convaincue qu'il améliorera sensiblement votre cadre de vie.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement du chantier et mettrons tout en œuvre pour en minimiser la gêne. ”



**Annick Lepetit**  
Députée de Paris  
Adjointe au Maire de Paris chargée des déplacements, des transports et de l'espace public

**PARTAGEONS PARIS**

**TOUTE L'INFO  
au 3975\* et  
sur PARIS.FR**  
\*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur

# AMÉNAGEMENT DE LA RUE CARDINET

DE LA PLACE POUR TOUS !



Parc Martin Luther King

## UN AMÉNAGEMENT DE QUALITÉ

La requalification de la rue Cardinet vise à en faire un espace convivial où il est agréable de se promener grâce à plusieurs aménagements :

- ▶ l'ouverture de la perspective vers le parc Martin Luther King avec des accès vers celui-ci
- ▶ la plantation de 34 arbres
- ▶ la pose de nouveaux mobiliers urbains dont 16 bancs
- ▶ l'installation d'un nouvel éclairage
- ▶ l'utilisation de matériaux variés...



Pavés enherbés

## UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ

### DES DÉPLACEMENTS FACILITÉS, UN QUARTIER MIEUX DESSERVI

- ▶ une promenade sur le grand mail planté
- ▶ des trottoirs élargis
- ▶ des passages piétons pour traverser en sécurité
- ▶ des pistes cyclables protégées rue Cardinet
- ▶ un couloir de bus ouvert aux vélos au carrefour avec l'avenue de Clichy
- ▶ le maintien des arrêts de bus actuels



Arrêts des bus 31 et 66

Piste cyclable en site propre

Paris Habitat

Couloir de bus ouvert aux vélos

Place de stationnement réservée aux personnes handicapées

- P Accès piétons parking Cardinet
- Stationnement 2 roues motorisés et vélos
- Stationnement voiture
- Places de livraisons
- Mail planté avec pavés enherbés
- Entrées du Parc

## ZOOM SUR LE PARKING CARDINET

Situé sous le mail planté de la rue Cardinet, entre les rues Truffaut et Lemerrier, le parking Cardinet propose la réservation de places de stationnement à tarif préférentiel pour les résidents. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous pré-inscrire en téléphonant au 01.44.82.68.00 ou en envoyant un courriel à [cardinet@saemes.fr](mailto:cardinet@saemes.fr).

- ▶ Ouverture du parking : automne 2011.
- ▶ 6 niveaux - 600 places, dont 12 places pour les personnes à mobilité réduite, 6 places pour véhicules de petit gabarit, une zone de stationnement « moto » d'environ 30 places, une zone de stationnement « vélo » d'environ 30 places.
- ▶ 3 accès piétons (Nollet, Truffaut et Lemerrier) : deux équipés d'un ascenseur, le dernier débouchant en surface permettant ainsi l'accès des personnes à mobilité réduite et des cyclistes.

Pour plus d'information sur ce parking : [www.saemes.fr](http://www.saemes.fr)

## LE STATIONNEMENT ÉVOLUE RUE CARDINET

La réorganisation du stationnement le long de la rue permet le **maintien de 16 places de stationnement** dont une pour les personnes handicapées. 600 autres places sont créées dans le parc de stationnement souterrain résidentiel Cardinet.

Les **5 places de livraison** sont conservées mais réorganisées au plus près des besoins : les places rue Truffaut et Nollet sont conservées, une place de la rue Cardinet est déplacée vers la rue Lemerrier.

Enfin, **une vingtaine de places de stationnement pour les deux roues motorisés ainsi qu'une cinquantaine de places pour les vélos** sont créées.